

La votation de la fin de l'année 2013 sur l'avenir institutionnel du Jura et du Jura-Sud est une formidable opportunité pour notre région. Ces vingt dernières années, la Question jurassienne a indéniablement changé de paradigme. Nous sommes aujourd'hui bien loin des clivages politiques et idéologiques rencontrés lors des plébiscites des années septante.

L'idée fait son chemin

Désormais, le canton du Jura et les trois districts francophones du canton de Berne se voient offrir l'occasion singulière de poser les bases d'une nouvelle entité romande. Il ne s'agira pas encore, à ce stade, de voter formellement sur la création d'un nouveau canton. Il ne s'agira pas non plus de rattacher le Jura méridional à la République et Canton du Jura, et encore moins pour cette dernière d'absorber ses frères du Sud.

Ce scrutin devra permettre à une assemblée constituante d'imaginer les structures de cet ensemble inédit. La future organisation administrative, scolaire, judiciaire, fiscale ou encore hospitalière pourra être conçue par les représentants de notre région, pour notre région.

L'idée de profiter de cette aubaine commence gentiment à faire son chemin. Dans tous les milieux. Ainsi, le *Quotidien Jurassien* du 7 février dernier nous en a donné deux exemples au sein du Jura-Sud avec le député du Parti évangéliste au Grand Conseil bernois, Patrick Gsteiger, et avec le conseiller communal de Grandval, Roger Chopard.

Pour le premier d'entre eux: «Il sera de plus en plus difficile pour les francophones de survivre dans ce canton. Tout au plus peut-on espérer des améliorations de détail avec le statu quo+, mais sans substance supplémentaire» remarque le citoyen d'Eschert qui poursuit: «Je vois au quotidien des points communs entre ces deux régions. (...) Dire oui en novembre, c'est accepter de creuser la question d'un nouveau canton, savoir à quoi il ressemblerait et comparer avec la situation actuelle. Ce oui ne serait pas irréversible et on pourrait toujours redresser le tir si on constate s'être trompé. (...) Cela m'embêterait de voter non directement, sans savoir ce qu'on nous aurait proposé.»

Quant au second, il déclare: «J'ai changé d'avis depuis peu. Mon parcours m'a amené à revoir ma vision des choses. (...) Sur le plan politique, je me rends compte qu'au sein des communes, on ne fait plus qu'appliquer des ordonnances du canton. On n'a pas de moyens financiers, on a les pieds et les poings liés. Il faut que ça change. Ce projet de nouveau canton peut offrir une alternative.»

L'ancien maire de Grandval, alors membre du Parti radical du Jura bernois et de Force démocratique, ajoute: «Il faut que les gens s'enlèvent de la tête qu'ils vont voter en novembre pour créer un nouveau canton. Un oui ne va pas nous menotter. Il signifiera simplement qu'on est d'accord d'évaluer la situation, de voir ce qu'on nous propose.»

On appelle cela la faculté de saisir les vraies opportunités!

«Des pistards qui brouillent les pistes»: à l'AJJ, les membres du groupe de gauche cherchent à créer l'événement

LE JURA LIBRE

OPTIQUE JURASSIENNE

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65^e année - N° 2839 • abonnement annuel: 90 fr. • 21 février 2013 • Paraît le jeudi

Bidouillage

La non-réélection de Jean-Pierre Graber au Conseil national en a traumatisé plus d'un, à commencer par l'intéressé. Que le Jura-Sud, «l'enfant choyé» de la propagande bernoise, se retrouve sans représentant aux Chambres fédérales est un drame plus comique que cosmique: l'Univers s'en remettra, rassurons-nous. Ce fut un cataclysme dans un verre d'eau, dans lequel barbotent, pour l'essentiel, les politiciens rêvant de la place perdue par M. Graber.

Le plus énervant dans l'affaire n'était même pas que le sud du Jura n'en ait plus, mais que le canton du Jura en ait quatre. L'enfant prétendument choyé est renvoyé au vestiaire dès que les choses reprennent leur cours normal, tandis que son alter ego plastronne. Comment éviter pareille humiliation à l'avenir?

Liste unique?

On a d'emblée fait une croix sur le Conseil des Etats: avec 4% de la population, le sud du Jura est aux oubliettes, ce que la propagande bernolâtre appelle «fort et uni». Reste le Conseil national, pour lequel on peut imaginer deux solutions: la «liste unique» ou le piston sur les listes bernoises.

La «liste unique» (ou liste régionale) consisterait à mettre ensemble des candidats de tous les grands partis du Jura-Sud. Il appartiendrait ensuite aux électeurs d'arbitrer selon leurs préférences. L'élu, car il y en aurait un au moins, aurait le mérite de représenter la région. Mais son appartenance partisane le condui-

rait à voter selon ses convictions sur les objets qui ne concernent pas le Jura.

Les porteurs d'eau

De ce fait, il pourrait voter à l'opposé de ce que pensent une bonne partie de ses électeurs. S'il est UDC, par exemple, les socialistes penseraient avoir servi de «porteurs d'eau» à un parlementaire qui s'oppose à leurs idées sur de nombreux objets. Et réciproquement, si l'élu est socialiste, ce sont les UDC qui enrageront. On ne peut l'éviter avec cette formule.

Dans le milieu probernois, on craint évidemment que la «liste unique» favorise Maxime Zuber, l'épouvantail à benêts. Comme l'a avoué Michael Schlappach, chef «Sanglier»: «Je préfère être représenté par un Oberlandais que par un séparatiste.» Signalons à M. Schlappach qu'il y a plein d'Oberlandais au Conseil national, qui s'efforcent de représenter l'Oberland, et non pas le sud du Jura, lequel n'aura personne avec des gens de son acabit.

L'ombre de Walter S.

Seconde solution: que les partis de l'Ancien canton acceptent de truquer le jeu, ce que le microcosme de la région leur propose au terme de ses cogitations. Ce trucage consiste à composer des listes partisans pour l'ensemble du canton de Berne, en accordant une ligne aux Alémaniques et deux lignes au candidat jurassien (on admet déjà qu'il n'y en aura qu'un. Avis à la piétaille!) De sorte que, sur les listes non modifiées, le Jurassien partirait avec le double de suffrages, un peu comme un coureur de 400 m qui partirait 50 m devant les autres.

Un tel passe-droit fut accordé jadis à Walter Schmied, de la Montagne de Moutier. L'expérience fit d'abord sourire, puis rire jaune dans son parti, le pauvre homme occupant sa place comme il pouvait. Tous les «viennent-ensuite», se jugeant plus aptes pour la fonction, n'ont pas manqué de le rappeler à la direction du parti. Quand on leur en parle, ses anciens collègues regardent au plafond...

«Discrimination positive»

Ce bidouillage du vote populaire contient une once de légitimité malgré tout, en ceci qu'il favoriserait une région ultra-minoritaire et romande de surcroît.¹ On pratiquerait une espèce de «discrimination positive», méthode appliquée

ailleurs avec des résultats contestés pour le moins. Une tricherie, certes, mais pour la bonne cause, puisqu'elle sert à renforcer les chances de ceux qui en ont moins au départ.

On est à l'opposé des principes démocratiques postulant l'égalité des voix et des droits. Mais pourquoi pas une entorse aux principes, si l'on est charitable, compatissant, et qu'on tient à montrer une belle âme? Ou si l'on est candidat soi-même?

Le diable – car il y en a un dans l'affaire – apparaît dès qu'on veut passer des déclamations à la pratique.

(A suivre)

● Alain Charpillot

¹ A qui la faute? Si elle est dans cet état, c'est qu'elle s'est trompée d'Etat.

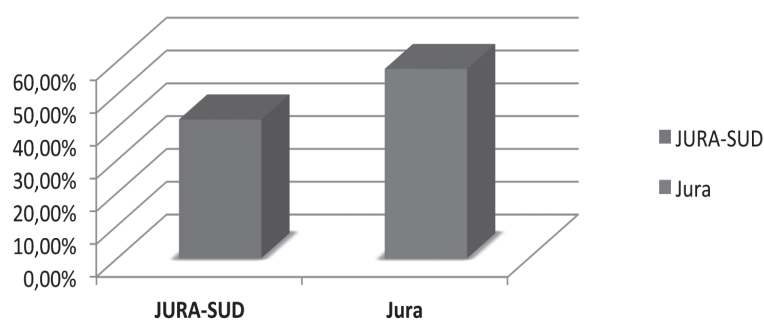
ET TOUT CECI EST VRAI

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a pris connaissance «avec perplexité» de la décision de la Direction de la police et des affaires militaires de ne plus former, avec les cantons de Neuchâtel et du Jura, les aspirants de police francophones. Il a demandé qu'une partie de la formation, qui sera désormais strictement cantonale, soit donnée dans le Jura-Sud.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au sein d'une nouvelle entité romande composée du Jura et du Jura-Sud, la partie francophone du canton de Berne saura défendre ses acquis, ses intérêts et œuvrer à son développement avec un poids de 42,3%.

Population/poids politique au sein d'une nouvelle entité romande



«Le pragmatisme doit primer sur la passion. Si le cœur doit parler, il faut aussi écouter la raison. La souveraineté est un atout. Les citoyens du canton comme des districts restés bernois ne prennent aucun risque à désigner une assemblée constituante, paritaire, qui concevra ce nouveau canton: un Etat rénové, repensé, remodelé. Et si le résultat ne devait pas répondre aux attentes du peuple de ce grand Jura, eh bien il sera encore temps de renoncer. L'opportunité de participer à la création d'un nouveau canton, acte rare, doit primer sur la peur, légitime, du changement.

On ne peut blâmer la population de ne pas spontanément s'émouvoir devant ce retour de la Question jurassienne; la majorité n'a pas voté lors des plébiscites des années septante. La jeunesse ne vibre pas? Quoi de plus normal, elle est née alors que les braises du combat pour l'indépendance étaient froides, elle a grandi dans l'atmosphère apaisée de la conciliation interjurassienne instillée par l'Accord du 25 mars 1994. Il faut juste expliquer aux gens que l'enjeu est digne d'intérêt.»

Extrait du commentaire de Rémy Chételet, journaliste au «Quotidien Jurassien», dans l'édition du 31 janvier 2013.

S O M M A I R E

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MAJ
PARLONS-EN, M. GRABER
LA CHRONIQUE DE VORBOURG

PAGE 2
PAGE 3
PAGE 4



Communiqué de presse
du 7 février 2013
du Mouvement autonomiste jurassien

Regarder devant

Dans la campagne désormais ouverte, deux stratégies s'affrontent. L'une se fonde sur l'argumentation publique, l'autre sur le déni du débat démocratique. D'un côté le choix de s'en tenir aux enjeux, de l'autre la volonté de les occulter. L'autorité de l'analyse face au vide de la dénégation. La civilité face à l'injure. Les premiers ont intérêt à délibérer, les seconds ont avantage à dénigrer. L'avenir contre le passé, la recherche du consensus contre la quête de la discorde. La différence n'a pas traîné à se manifester. Publiquement et brutalement.

Dans son dernier communiqué de presse, en effet, Force démocratique ouvre le feu. Elle crie à l'«annexion du Jura bernois» et à la «révolution ethniconationaliste», pas moins que cela, riant de l'«utopie» nourrie par le canton du Jura, puis se moquant du «dégrisement» de son peuple qui «s'accommode d'un sort ingrat», et demande à celui-ci «d'essuyer ses pieds» avant d'entrer... dans sa propre maison, puisque considérée comme telle par le canton de Berne jusqu'en 1974! Voilà la triste matérialité de la propagande probernoise, qui n'a pris aucune ride ni ne renonce à aucune imposture. Son objectif est clair: entretenir la division et provoquer une tension dévastatrice dans les rapports sociaux.

Pour sa part, le MAJ entend respecter sa signature apposée au bas de la charte interjurassienne, par laquelle il s'engage à «susciter un dialogue politique serein et constructif, dans un esprit d'ouverture et de tolérance.» Cet engagement ne l'empêche cependant pas de dénoncer les «flagrants délits» de désinformation et de duplicité dans lesquels Force démocratique s'installe. Rappelons-le: le Jura-Sud ne sera ni annexé, ni dilué, ni dominé, ni renié par le canton du Jura. Les Jurassiens sont appelés à réfléchir ensemble à ce que pourrait être un canton nouveau, respectueux des droits, des libertés et des intérêts des uns et des autres, de sorte qu'une sanction populaire puisse au bout du compte intervenir «en toute connaissance de cause». C'est à la réflexion sur un «projet d'avenir» que les Jurassiens sont conviés, non à l'échange d'invectives aussi stériles qu'inutiles.

Devinette: qui a écrit ces lignes?

- La minorité romande qui habite le Jura bernois vit mal la situation actuelle.
- Un malaise y est très perceptible et les émotions y sont fortes. Une intolérance surprenante oppose parfois des Romands d'opinions divergentes. Cette minorité est désemparée face à la dimension même de la majorité suisse alémanique bernoise. Elle redoute une absorption par le canton du Jura, qui ne lui paraît pas donner les garanties de tolérance et d'ouverture qu'elle attend. Elle craint l'immigration suisse alémanique et se sent ignorée par la Suisse romande. La seule chose dont elle est certaine est que la situation ne pourra pas durer.
- Le déséquilibre numérique entre la majorité alémanique du canton et la minorité francophone est important. En ce qui concerne le Jura bernois, il est inquiétant: les habitants de langue française du Jura bernois constituent bien moins de 5% de la population du canton.
- Ce déséquilibre numérique est un problème en soi. C'est au niveau du Jura bernois dans son ensemble que l'expression d'une identité propre est la plus faible. Les Jurassiens bernois eux-mêmes conçoivent difficilement une identité culturelle qui leur serait propre. Ailleurs, on tend à penser qu'une identité propre au Jura bernois n'existerait tout simplement pas. Ce doute gagne les intéressés eux-mêmes et l'état d'esprit qui en résulte est souvent de nature défensive. Fait aggravant, l'élite du Jura bernois a tendance à émigrer, au détriment de l'image de la région.

Ces extraits sont tous issus du Rapport Haenni intitulé «Les Romands dans le canton de Berne». A la suite du Rapport Widmer, l'Etat de Berne a commandé une contre-expertise à Dominique Haenni, ancien chancelier de l'Etat de Genève, à propos de la loi sur la participation politique du Jura méridional et de Bienne. Pour 340 000 francs d'honoraires, M. Haenni dresse un état catastrophique des rapports entre le Jura-Sud et Berne. Nous en publierons d'autres extraits dans nos prochaines éditions.

Les lasagnes campagnolardes

Par les longues soirées d'hiver, alors que le feu crépite gaîment dans le brûleur à mazout et que mère-grand de l'émission ABE nous raconte une nouvelle source de cancer, qu'il fait bon se ressourcer dans la cuisine en feuilletant un vieux livre de notre terroir jurassien! C'est pourquoi nous voudrions faire participer nos lecteurs à l'une de nos trouvailles: «les lasagnes campagnolardes». En voici la recette.

Prenez d'abord des carrés de pâte à lasagne. Nous recommandons celles dites «Buona Nonna», fabriquées à Shanghai dans une ancienne laminerie par une société philippine qui les fait venir par bateau panaméen jusqu'à Dakar. De là elles arrivent en moto par le Dakar-Paris.

Traçabilité ISO, comme d'hab. En cas de doute, s'adresser à la Fonderie Boillat de Reconvilier.

Puis, prenez un cheval. Evitez ceux sur lesquels une gamine

se pavane. Si vous n'en trouvez plus, téléphonez en Roumanie, où ils en élèvent, garantis bio-natura-machin. Une fois le cheval proprement débité (gardez les fers comme porte-bonheur cadeau), hachez le reste avec trois oignons, sel, poivre, persil et ciboulette.

Par ailleurs, vous aurez commandé cinquante campagnols à votre taupier. Mettez de côté les cuisses, que vous réserverez pour un autre usage (sautées aux herbes de Provence, par exemple). Levez les

filets, arrosez-les d'un trait d'huile d'olive, assaisonnez légèrement et faites revenir, juste saisis.

Etendez une couche de hachis de cheval sur votre pâte «Buona Nonna». Disposez vos filets de campagnols bien alignés dessus et recouvrez d'une couche de cheval, puis de pâte. Renouvelez l'opération trois fois.

Recouvrez d'une béchamel, d'un peu de gruyère râpé et hop! Au four pour vingt-cinq minutes.

Vous pouvez garder ce plat plusieurs mois au congélateur et le sortir pour vos amis lors du pique-nique de Mont-Girod.

Ne vous faites aucun souci: ils en avalent de bien pires...

● Frédy Girardin

Une décision déplorable

La Section jurassienne du Touring Club Suisse (TCS), active sur les territoires du canton du Jura et du Jura-Sud, regrette la décision de réduire l'entretien hivernal sur certaines routes cantonales du canton de Berne.

La Section jurassienne du TCS rappelle que les mesures prises de manière unilatérale n'ont fait l'objet d'aucune consultation préalable auprès des communes, des institutions concernées, ni même auprès des organismes et des entreprises.

Le TCS régional déplore ces décisions discriminatoires, lesquelles ont un impact direct sur l'économie. L'accessibilité aux entreprises n'est plus du tout favorable et il est clair que les mesures prises renforcent, une fois encore, le caractère de zone périphérique de la partie francophone du canton de Berne.

Ces mesures sont dangereuses pour les automobilistes qui utilisent les tronçons concernés et privent le Jura méridional d'axes de liaison avec les cantons du Jura, de Neuchâtel mais aussi avec le Plateau suisse, la Suisse romande et la France. Beaucoup d'employés se déplacent en effet quotidiennement vers les régions voisines. Par ailleurs, un grand nombre de frontaliers sont actifs dans les entreprises régionales.

Ensuite, ces mesures restrictives touchent le tourisme hivernal des régions concernées et découragent plus d'un citadin à venir profiter des atouts touristiques, où les services des transports publics sont

en outre parmi les moins denses du canton de Berne.

Le non-déneigement ou le non-salage de la chaussée sont enfin dangereux pour les piétons.

La Section jurassienne du TCS demande donc:

- d'annuler, dans les meilleurs délais, les décisions prises de réduction du déneigement, qui sont injustes et discriminatoires;
- de prévoir un entretien hivernal inchangé, comme par le passé pour tous les tronçons de route concernés;
- de revaloriser les tronçons utilisés quotidiennement par des centaines de pendulaires et les accès aux cantons du Jura, de Neuchâtel ainsi qu'au Plateau suisse, à la Suisse romande et à la France.

Le drapeau québécois a 65 ans

Le drapeau fleurdelisé officiel du Québec fête ses 65 ans. Loin de prendre sa retraite, il se déploie avec de plus en plus d'ampleur. Le 21 janvier 2013, à Montréal, la Société Saint-Jean-Baptiste a célébré l'anniversaire du 21 janvier 1948.

L'écusson sur fond bleu aux trois lys d'or a eu droit de cité dès la découverte du Canada, quand Jacques Cartier planta la croix à Gaspé en 1534. Cet emblème est devenu le drapeau de l'Amérique française et les navires marchands du XVII^e siècle battaient pavillon d'une grande croix blanche aux trois lys d'or en son centre, insérée dans quatre rectangles bleus.

En 1834, à l'époque où les seuls à utiliser le terme «Canadien» sont les habitants francophones de la vallée du Saint-Laurent, la Société Saint-Jean-Baptiste consacre la feuille d'érable comme emblème officiel. Le gouvernement fédéral d'Ottawa s'appropriera par la suite ce symbole qui figure aujourd'hui sur le drapeau canadien (depuis 1964).

En 1947, un vaste mouvement d'opinion publique sensibilise l'Assemblée législative sur la nécessité de doter le Québec d'un drapeau national. Le 2 décembre 1947 une motion est déposée. Elle doit être débattue le 21 janvier 1948. Le même matin, un arrêté reçoit l'approbation unanime du Conseil des ministres, consacrant le fleurdelisé comme drapeau officiel du Québec.

Le 21 janvier 1948, à l'ouverture de la session parlementaire, le drapeau fleurdelisé flottait pour la première fois sur l'Hôtel du Parlement.



Propos aqueux

L'amer Claude, le beat-nique udéciste, lâche sa bite d'amarrage et débite les inepties de presbyte du wahhabite bernocratique qu'il est. Fort en informatique, il compare le Conseil municipal de Moutier à un byte composé de huit bits, chancelier compris, son orbite cible.

Parlons-en, M. Graber

Jean-Pierre Graber est un homme cultivé et de bonne compagnie. Dans le passé, j'ai eu le plaisir de parler avec lui de la Question jurassienne à l'occasion de quelques entretiens ponctués de repas agréablement conviviaux, au terme desquels, avec d'autres éminences antiséparatistes et notables autonomistes, nous échangeons regards amicaux et propos convergents sur notre identité commune. Nous avons alors deux témoins, qui n'ont jamais douté de la complicité naturelle de leurs hôtes, ni de leur espoir secret de cheminer librement vers une communauté de destin que chacun d'entre eux s'empressait à reconnaître.

Jusqu'ici, Jean-Pierre Graber n'a jamais refusé le débat démocratique. D'où mon étonnement de le voir aujourd'hui et sous prétexte de refuser d'ouvrir une discussion au sein d'une assemblée constituante. Jean-Pierre Graber se garde, paraît-il, de fréquenter l'irrévérencieux homme de son parti, dont les envolées périsoïdales défraient la chronique prévôtoise. D'où ma surprise de le voir partager ses vices de raisonnement. Pourquoi le conseiller national déchu par la seule volonté des urnes bernoises induit-il le corps électoral en erreur?

Une explication possible est celle d'une méfiance atavique à l'égard d'une discussion libre entre Jurassiens du Sud et du Nord. Et si celle-ci, par ses vertus intrinsèques, allait déboucher sur une nouvelle vision d'avenir? Crainte réelle face à l'incertitude du verdict démocratique, qui dévoile toute la faiblesse de l'argumentation anti-séparatiste. La mauvaise raison d'un prétendu «mariage forcé» dont se repaîtrait une assemblée

constituante procède de cette prévention condescendante destinée aux électeurs que l'on croit incapables de se débrouiller seuls.

«Les peurs paternalistes sont un contordre à l'intelligence des peuples», soufflait Clemenceau à l'oreille d'un député qui rechignait à promouvoir un débat public dans sa circonscription. Les Jurassiens du Sud sont-ils à ce point influençables et inaptes à juger par eux-mêmes qu'il faille les empêcher de délibérer avec leurs voisins? Aucun des deux gouvernements n'a voulu proposer une procédure jalonnée de pièges successifs. Le Grand Conseil l'a lui-même confirmé: le Jura bernois conserve à tout moment le droit de dire «non», sans que personne puisse l'en empêcher. S'il le fait d'entrée de jeu, il se prive d'un droit d'inventaire et d'un droit de regard sur son propre avenir. Est-ce bien cela qu'on veut? Parlons-en M. Graber, où et quand vous voudrez.

● Pierre-André Comte
Secrétaire général du MAJ

Position du CJB

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a pris acte, lors de sa séance du 30 janvier 2013, des décisions des parlements bernois et jurassien qui rendent possible l'organisation d'une votation régionale sur l'appartenance cantonale du Jura bernois. Avec ces décisions, le chemin est dégagé vers un règlement rapide de la Question jurassienne, ce qui constitue un objectif prioritaire et la raison essentielle pour laquelle le CJB avait accepté le lancement du processus figurant dans la Déclaration d'intention du 20 février 2012.

Le CJB relève que la majorité des députés bernois est allée dans le même sens que lui, c'est-à-dire l'adoption de la modification de la loi sur le statut particulier dans une version qui renvoie les questions relatives au vote communaliste à la période qui suivra la votation régionale. Le CJB se plaît également à relever l'excellente collaboration avec la députation et le fait que son avis d'organe représentant le Jura bernois a été régulièrement rappelé à la tribune pour finalement être suivi.

La population du Jura bernois sera dès lors invitée à se rendre aux urnes en vue d'un choix fondamental: voudra-t-elle d'un avenir au sein du canton de Berne où elle dispose d'un statut particulier appelé à se développer ou préférera-t-elle former une nouvelle entité avec le canton du Jura? Le CJB rappelle

que, par 17 voix contre 7, il s'est déjà prononcé en mai 2011 pour un maintien au sein du canton de Berne, jugeant que la piste du «statu quo+», qui fait actuellement l'objet d'une étude destinée à en préciser les contours, est de nature à relever plus efficacement les défis du XXI^e siècle que celle de la nouvelle entité.

Le CJB constate par ailleurs que le choix du Grand Conseil bernois en faveur de la position défendue par les organes qui représentent la partie francophone du canton a été possible grâce au vote séparé. Pour la majorité du CJB, c'est le signe que les droits spécifiques accordés au Jura bernois sont une réponse adéquate à ses besoins et que le statut octroyé par le canton de Berne est enviable. Une minorité du CJB est d'un avis opposé et préfère la voie d'une nouvelle entité cantonale.

Le CJB va à présent examiner le rôle exact qu'il sera appelé à jouer dans le cadre de la votation qui pourrait intervenir en novembre prochain. (Déclaration adoptée par 19 voix contre 1 et 2 abstentions, le 30 janvier 2013 à La Neuveville.)

Bien le Jura libre!
P. Séguin

Des pistards qui brouillent les pistes

Vu l'accord des parlements cantonaux sur le dispositif prévu dans la Déclaration intergouvernementale du 20 février 2012, les jours de l'Assemblée interjurassienne sont désormais comptés. Son personnel administratif a été délié de toute obligation contractuelle et peut se mettre sans délai à la recherche d'une nouvelle situation. Quant à son personnel politique, il ne parvient pas à lâcher prise. Soucieux de continuer d'exister et de jouer un rôle, les membres du groupe de gauche cherchent, paraît-il, à «créer l'événement» au printemps prochain.

Une opportunité pour Marcelle Forster et Francis Daetwyler qui, notwithstanding les aspirations événementielles de leurs camarades dudit groupe, n'ont pas hésité à appeler publiquement la population à voter NEIN à une réflexion constitutionnelle en novembre prochain.

Que ferait-on à la place des deux représentants PSJB pour rendre crédible cette position fermée et indéfendable? L'idée consisterait à s'engouffrer dans ce fameux projet d'événement et à en prendre la direction.

On louerait alors le CIP à Tramelan pour y tenir en avril un grand débat consacré à l'avenir institutionnel de la région. Des orateurs d'envergure seraient invités: Jacques Pilet, Thomas Burgener, Pius Knüsel, Bernard Woeffray, Andreas Ladner, etc. On veillerait à ce que la petite Question jurassienne soit réduite à un problème de frontières, mineur et anachronique à l'heure de la création d'une Europe des régions et de l'émergence d'ensembles fonctionnels centrés sur les agglomérations urbaines. L'occasion serait rêvée, sur les hauteurs tramelotes, de réfléchir «en termes de projets» et de collaborations dans une Suisse au fédéralisme réformé. La part belle serait faite au statu quo+, aux avantages du bilinguisme, aux masses critiques, etc. Auréolée de la crédibilité offerte sur un plateau par l'expertise de ses invités, M^{me} Forster passerait pour une visionnaire qui ose dire NON aux idées ringardes pour ouvrir la région à des projets plus ambitieux. Il siérait, afin de prépa-

rer le terrain et faire monter la mayonnaise, d'organiser quelques semaines auparavant une conférence de presse où l'on figurerait en bonne place sur les photos. Au terme des débats, en gourmets adeptes des apéros riches, les aijistes créateurs d'événements inviteraient le public à se sustenter en leur compagnie, dans la bonne humeur et la fraternité. Ayant brouillé les pistes, on afficherait alors le sourire éternel de circonstance. Pour financer toute l'opération, on demanderait aux membres du groupe de gauche de céder leurs jetons de présence de l'année (140 francs la séance) et on solliciterait la générosité des partis.

Voilà très exactement ce que les socialistes probernois, qui refusent l'élection d'une constituante interjurassienne, devraient entreprendre pour noyer le poisson! Peut-être ne devrait-on pas l'écrire.

● Le pistard Pistorius

Le Jura en poésie Demain

Ceux qui refusent de comprendre,
Qui voient le ciel bleu
Quand il pleut!
Ceux-là, ils ne pourront s'en prendre
Qu'à eux!

Demain, le Jura sera libre,
Et l'on verra ces malheureux
Tenter de vivre en équilibre
Sur un cheveu!

● Henri Devain,
L'heure du Jura

REVUE DE LA PRESSE

Langue française: survie dans le tumulte du commun.

Le Temps (7 janvier 2013, courrier des lecteurs)

Le trépas du français

Le français, c'est un velours qui habille le balbutiement des pensées. L'harmonie des mots bien ordonnés vêt d'élégance la parole. La symphonie des phrases bien écrites habille de poésie la langue. Œuvre retouchée durant des siècles, sa mélodie s'invite dans toutes les bouches. Français, tu te meurs; on te coupe, on te défigure. Tes belles expressions sont tailladées; le verbe dépérit faute de génie. Le pataqués a été porté au pinacle; la médiocrité est à la page. Une marée de néologismes, les vagues de l'anglicisme, submergent un passé plein de richesse, mettent au rebut les belles envolées. L'écume d'un verbiage plat jette aux foudres la balourdise; la bave d'une langue agonisante coule dans un désert de culture. Les cités répandent leur amertume sur les arcanes de la langue française; foin de grammaire, place au vocable vulgaire. Ils jettent aux orties l'expression savante; trop de maux entourent les villes. La solitude citadine entame les mots; rien ne rappelle l'aisance d'une langue lorsque des vies sont exsangues. Ne vous essouffez pas langue de Molière dans les courses de la rue; ne vous éteignez pas fanal d'un peuple dans les bras de la verte génération; ne vous en allez pas belles-lettres au musée des langues mortes; survivez dans le tumulte du commun.

David Frenkel, Genève

Economie

50^e Carrefour santé sécurité

Le «Carrefour santé sécurité» a été, le 7 février 2013, au Forum Saint-Georges de Delémont, sa cinquantième édition. Pour souligner cette importante étape, quatre conférences ont été présentées. Elles ont porté sur l'utilisation des produits chimiques dans les entreprises. Une dizaine de fournisseurs d'équipements de protection individuelle et de systèmes de mesure étaient également présents pour présenter leurs produits. Les conférences techniques ont été précédées d'allocutions des représentants des employeurs, des employés et de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST).

Lancé en 2002 sur l'initiative du Service des arts et métiers et du travail, le «Carrefour santé sécurité» réunit les personnes en charge de la sécurité au travail et de la protection de la santé dans les entreprises du canton du Jura et du Jura-Sud.

Ces manifestations répondent à une demande réelle. La participation moyenne atteint le beau niveau de 60 personnes environ. Les thèmes traités touchent tous les domaines de la prévention des maladies et accidents professionnels et de la protection de la santé au travail. Ils répondent à un besoin de formation et d'information largement exprimé par les personnes en charge de la prévention dans les entreprises.

Economie

Déception et soulagement

Le Gouvernement jurassien a pris connaissance de la nouvelle stratégie du groupe Victorinox/Wenger prévoyant l'intégration des couteaux Wenger au sein de Victorinox. Si la marque de couteaux Wenger disparaît, le site de production de Delémont subsiste avec la production de couteaux Victorinox et l'arrivée d'activités liées aux montres Wenger. Les investissements seront poursuivis et les emplois conservés. Dès lors, le Département de l'économie et de la coopération est partagé entre déception et soulagement.

L'intégration des couteaux Wenger au sein de Victorinox implique la disparition d'une marque jurassienne forte, qui représentait le symbole de l'ingéniosité régionale et à laquelle les Jurassiens s'identifiaient. Cette marque constituait par ailleurs un fleuron de l'industrie jurassienne et l'un de ses meilleurs ambassadeurs à l'étranger. Sa disparition ne laisse personne indifférent dans la région et le gouvernement partage également ce sentiment de déception.

Le groupe Victorinox/Wenger est un des plus importants employeurs de l'industrie jurassienne avec plus de 250 emplois répartis sur le site de production de couteaux à Delémont et le site de production et d'assemblage de montres Victorinox à Porrentruy.

Une affaire de cœur et de raison

un seul Jura

<http://www.maj.ch>

Agriculture

Programme SolAirEau

Le canton du Jura, avec le soutien de la Confédération, propose aux agriculteurs jurassiens un programme de protection des ressources naturelles sous le nom de SolAirEau. Ce programme veut encourager les agriculteurs à recourir à des techniques qui diminuent les émissions et émanations ammoniacales, à renoncer aux herbicides et à recourir à des méthodes ou à des outils qui diminuent l'érosion ou le tassement des sols. Ce projet est financé par la Confédération, le canton et les agriculteurs. Il sera en principe géré exclusivement par le biais d'un site Internet.

Concrètement, le programme contient quatorze mesures. Parmi elles, la mise en œuvre des nouvelles techniques permettra de diminuer les émissions ammoniacales au travers de la couverture de fosses à purin, le recours à de nouveaux systèmes d'épandage du lisier ou le compostage du fumier. L'achat de pneus à basse pression ou de matériel permettant de diminuer le compactage des sols lors des travaux des champs sera aussi encouragé. Il est également prévu d'inciter les agriculteurs à renoncer aux herbicides, à adopter de nouvelles méthodes de culture se fondant sur un travail réduit du sol, des semis sous couverture ou en cultures associées avec des légumineuses.

Le projet est prévu sur six ans, pour un montant total maximal de 11 millions de francs financés à raison de 80% par la Confédération, 10% par le canton et 10% par les agriculteurs. A l'issue de cette période, les mesures pourront continuer d'être appliquées car elles contribueront à améliorer les résultats économiques des entreprises les pratiquant.

Le projet est placé sous la responsabilité du Service de l'économie rurale. Il sera appliqué en étroite collaboration avec la Chambre jurassienne d'agriculture et la Fondation rurale interjurassienne (FRI).

Elections

Action pour l'égalité

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a pris connaissance avec satisfaction d'un projet de l'Antenne interjurassienne de l'égalité visant à promouvoir l'engagement des femmes en politique. A une année des élections cantonales, la formation proposée a pour objectif de susciter davantage de candidatures féminines dans le Jura-Sud et à Bienne, mais également d'offrir des connaissances de base aux personnes intéressées par un engagement au niveau communal.

Actuellement, 27,5% de femmes siègent au Grand Conseil bernois (44 sur 160). Pour ce qui concerne le Jura-Sud, la députation comporte 16,7% de femmes (2 sur 12). Au CJB, la proportion est de 20,8% (5 sur 24).

LE JURA LIBRE
OPTIQUE JURASSIENNE

Editeur:
Société coopérative
Le Jura Libre
Case postale 202
2800 Delémont 1

Téléphone: 032 422 11 44
Télécopieur: 032 422 69 71

Crin-Noir

On l'appelait Crin-Noir. Il était né à l'ombre de la Combe Tabeillon, dans une ferme tellement reculée qu'elle serait tombée dans le précipice, si elle avait reculé davantage. Sa mère, la jument Rossinante, descendait d'une longue lignée de haridelles cagneuses. Son père, petit-fils du célèbre «Vaillant» (celui qui fonda la fameuse banque romande du presque même nom), avait mené une vie de patachon et n'était que le pâle reflet de son grand-père.

Crin-Noir fut regardé de travers dès sa naissance. Aucune gentille jeune fille pour le bichonner, mais des cris, du bâton et du fouet. Les touristes bâlois le toisaient avec consternation et même les écologistes membres du WWF détournaient les yeux quand le pauvre canasson hennissait sottement pour attirer leur attention.

Un jour, ulcéré par tant d'injustice, il décida de s'enfuir. Il sauta la barrière de barbelés et partit vers l'ouest, toujours plus à l'ouest, galopant comme un fou pour s'éloigner du lieu de ses malheurs. Il franchit monts et vaux, laissant derrière lui le Haut-Plateau, bondissant par-dessus la frontière neuchâteloise et tout à coup, épuisé, il s'écroula, heureux malgré tout. Il avait atteint La Sagne.

Moralité: Quand on est un cheval, mieux vaut finir à La Sagne qu'en lasagne.

● AC

Programme de la FJJ

Le programme de la prochaine édition de la Fête de la jeunesse jurassienne, qui se déroulera le samedi 16 mars 2013 au Forum de l'Arc à Moutier, est connu. Les organisateurs de la fête ont réussi le tour de main de rassembler des artistes de qualité, tant internationaux que régionaux.

«Boulevard des airs» assurera la partie principale. Le groupe, qui se définit comme faisant de la «chanson cuivrée – rock'n'roll», n'en est pas à son coup d'essai et sera à Moutier avant de rejoindre Paris pour se produire à Bercy (rien que ça). Nominés aux Victoires de la musique dans la catégorie «révélation scène», les membres de l'octuor sont les spécialistes lorsqu'il s'agit de mettre l'ambiance. Avec une énergie scénique qui lui est propre, l'ensemble allie des textes recherchés en espagnol, en français et en anglais, à une musique au croisement entre le rock, le reggae et la chanson française, avec des tonalités jazz – section de cuivres oblige – et rythmes et influences balkaniques. Un concert à ne pas manquer!

«Boulevard des airs» sera bien entouré. Pas moins de quatre groupes régionaux aux styles variés assureront le reste de la soirée.

Les «Snails On Daisies» seront présents à Moutier ce soir-là. Des ambiances jazz, tour à tour feutrées ou énergiques, teintent leur musique entre rock, pop, ou encore folk. Les trois sœurs et leurs deux comparses masculins ont le chic pour jongler entre des mélodies douces ou au contraire plus piquantes. L'univers coloré du groupe saura vous séduire.

Le groupe «Pars Ici!» a déjà fait l'objet d'un article dans le journal *Impact* et autant dire que le comité d'organisation de la fête n'aurait pas laissé passer une occasion de les inviter à l'édition 2013. Difficile de mettre une étiquette sur le groupe. Les membres s'y refusent d'ailleurs en bloc. La seule qu'ils acceptent, «Schweincore» est d'ailleurs difficile à classer elle-même. Disons punk-rock, mais sans s'y cantonner. Et disons que le punk-rock, on aime.

Le rock conceptuel de «Dramatic Sex Foundation» fera aussi son show à la FJJ 2013. Les Prévôtois joueront à domicile, devant un public qui leur est déjà acquis. Pas question de faire dans la facilité, toutefois. La technicité des morceaux ne le permet pas. Les chansons ne sont par contre pas inaccessibles, au contraire, et allient une belle musicalité à une énergie rock.

Les incomparables «Lee Harvey Oswald» se produiront également au Forum de l'Arc. Cet autre groupe est connu comme le loup blanc dans la place prévôtoise, et pour cause! Voilà des années qu'il sévit et nous fait entendre ce qui, selon eux, sonne comme «un poids lourd qui va pas s'arrêter si t'essayes de traverser». Tout un programme. Clairement orienté heavy metal, les cinq membres ne manquent pas d'énergie lorsqu'il s'agit de faire du beau bruit. Oreilles sensibles s'abstenir.

Une Fête de la jeunesse ne serait jamais complète sans une partie restauration, et bien entendu sans ses bars. Comme depuis quelques années un bus assurera la liaison avec les lignes existantes, et ramènera ceux qui, une fois n'est pas coutume, auraient abusé des bars.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre pour profiter pleinement de l'excellente soirée qui s'annonce.

● Comité d'organisation de la Fête de la jeunesse jurassienne

Tout et son contraire

C'est confortablement assis devant son poste de télévision et sirotant une BFM que votre serviteur a suivi les débats du Grand Conseil bernois consacrés à la Question jurassienne. L'occasion d'en entendre des vertes et des pas mûres!

Décidément, la dialectique du député Blanchard est insaisissable. Pour faire passer sa motion inepte, Garçon Boucher a asséné cent fois que l'avis de la population, selon lui très majoritairement antiséparatiste, serait définitivement forgé et qu'une consultation démocratique ne servirait donc à rien. Quelques minutes après le vote-sanction de ses amis bernois, reprenant ses esprits, Micou Blanchard rejette pourtant l'idée d'un référendum contre la loi votée arguant «qu'il vaut mieux mobiliser les forces pour la votation de novembre, qui n'est pas acquise du tout...» (sic!)

Ayant proféré des mois durant la menace dudit référendum contre la modification de la loi sur le statut particulier, l'UDC zurichoise du Jura bernois a annoncé y renoncer définitivement quelques jours après sa déculottée devant le Grand Conseil. Comme toujours, ayant aboyé, les blochétiens locaux baissent pavillon. Même leur chef Rösti Grosse-Matraque, qui prétend en avoir plus dans le slibard que Raspoutine, a dû capituler... la queue entre les jambes. La vérité c'est que, qui ne peut, ne peut pour ces grands *djasous* petits *faisous*!

La taille, ça compte quand même

Devinette: Comment appelle-t-on l'organe de petite taille, trop mou, aux deux tiers déployé, qui se trouve en mains UDC? Réponse: Le Conseil du Jura bernois.

Cet organe régional, après avoir freiné des quatre fers, a trouvé le moyen de se réjouir du vote du Parlement bernois. Avec une formule qui mérite le prix Champagnac: «Le Grand Conseil n'a pas dit oui au vote communaliste, mais il a par contre refusé de l'interdire...» Superbe! Le CJB a même le front de saluer le fait que le choix du Grand Conseil a été rendu possible «grâce au vote séparé». Or, c'est le CJB lui-même qui s'était prononcé pour une restriction de l'usage de ce vote séparé en soutenant une autre motion abra-cadabrante de Blanchard Le Rouge. Ce n'est plus de la politique mais du «contorsionnisme»!

Anne-Caroline et l'asymétrie

Ces débats sonnaient comme l'heure de gloire d'Anne-Caroline Graber, qui fut vraisemblablement championne olympique de barres asymétriques dans une vie antérieure. A dix-sept reprises, la fille au Poulidor neuvevillois a en effet dénoncé l'insupportable asymétrie de la Déclaration d'intention du 20 février 2012, laquelle prévoit un vote pour les communes du Jura-Sud uniquement. Selon la députée probernoise, une clause communaliste est superflue puisque n'importe quelle commune, pour s'auto-déterminer, peut faire usage de l'article 53 de la Constitution fédérale. Donc, n'importe quelle commune jurassienne! Le D^r Graber exigeait ainsi l'application symétrique d'une clause jugée inutile! Y aurait-il une attente communaliste du côté jurassien? La réponse est venue de Romain Schär, député jurassien du même parti que Graber & Co: «L'UDC refuse de manger de ce pain-là.» Voilà qui est dit!

Vous avez dit «asymétrique»?

Dans notre pays, le boss d'une entreprise peut toucher un salaire annuel équivalent à mille fois celui qu'il verse à sa secrétaire. Verra-t-on l'UDC du Jura bernois et sa spécialiste dénoncer cette scandaleuse asymétrie lorsque le peuple suisse devra se prononcer sur l'initiative contre les rémunérations abusives? Mademoiselle Graber combattrait-elle ou soutiendrait-elle l'initiative Minder? Obéira-t-elle à son maître à penser Christoph Blocher ou suivra-t-elle son ex-petit ami? Comme le révélait *Le Blick*¹ du 14 novembre 2011, Thomas Minder et Anne-Caroline Graber formaient en effet un joli couple. A l'époque, les deux tourtereaux étaient toutefois en pétard («Es ist im Moment nicht klar, ob wir getrennt sind.») L'amour est-il aveugle? Réponse en mars prochain.

Ad vitam aeternam

Ils ont tellement insisté sur la capacité des autonomistes à respecter définitivement le verdict des urnes que les probernois se conformeront aux règles qu'ils exigent des autres. Ainsi, les districts ou les communes qui se sépareront du canton de Berne deviendront terre jurassienne pour les siècles des siècles. Amen!

● Vorbourg

¹ «Der Vater der Abzocker-Initiative. Verliert Wahlsieger Minder seine Freundin?»



Le groupe «Boulevard des airs», tête d'affiche de la prochaine Fête de la jeunesse jurassienne.